

# Règlement du concours de résolution des énigmes du mois

## Qui peut participer ?

Tout le monde peut participer mais seuls les élèves inscrits dans un établissement scolaire de Nouvelle-Calédonie peuvent prétendre aux récompenses.

## Comment participer ?

La participation se fera par voie numérique soit en cliquant sur le lien hypertexte correspondant à l'énigme du mois soit en scannant un QR code avec votre smartphone.

# Modalité de calcul des points

1. La participation à une énigme du mois permet d'obtenir 1 point
2. Cocher la (ou les) bonne(s) réponse(s) de l'énigme du mois permet d'obtenir 1 point supplémentaire
3. 2 points supplémentaires seront attribués pour toute(s) justification(s) jugée(s) pertinentes.

## Principe du concours:

Tout au long de l'année, chaque participant (\*) cumule des points en fonctions de sa participation et de ses réponses aux différentes énigmes. Le nombre de points obtenu déterminera le niveau de récompense.

## Récompenses

1. Diplôme “apprentie chercheuse” / “apprenti chercheur” : 1 à 10 points
2. Diplôme “ingénieure scientifique” / “ingénieur scientifique” : 11 à 20 points
3. Diplôme “savante en herbe” / “savant en herbe” : 21 à 30 points
4. Diplôme “experte scientifique” / “expert scientifique” : 31 à 40 points

En plus des diplômes, des lots divers pourront être attribués.

# A propos du concours:

Ce concours de résolution d'énigme a été initié par la délégation académique à la culture scientifique et technique. Il a pour objectif de susciter de la curiosité, des échanges entre les participant(e)s autour de différentes thématiques en liens avec les sciences et techniques.

La délégation académique se réserve le droit de modifier ou amender le présent règlement.

Pour toute remarque ou question concernant ce concours vous pouvez contacter :

*Madame AUBRY-MALOUNGILA IA-IPR de physique-chimie et responsable de la Délégation Académique à la Culture Scientifique et Technique - Éducation au Développement Durable (DACST-EDD) - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie*

*Madame Chatel-Nlom Julie Chargée de mission pour la Délégation Académique à la Culture Scientifique et Technique - Éducation au Développement Durable (DACST-EDD) - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie*

*Monsieur Rouil Olivier Chargé de mission pour la Délégation Académique à la Culture Scientifique et Technique - Éducation au Développement Durable (DACST-EDD) - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie*